



# Compte-rendu d'exécution technique

## Accessibilité à une alimentation de qualité pour tous

**Contacts :**

**Fédération Régionale CIVAM Auvergne**

**48 avenue de la Résistance – 63600 AMBERT**

**Tél. : 04 73 61 94 04 – Fax : 04 73 61 94 41**

**Mail : [frcivamauvergne@orange.fr](mailto:frcivamauvergne@orange.fr)**



# SOMMAIRE

## **I/. CENTRES D'INITIATIVES POUR VALORISER L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL**

<b>1.1. Le réseau des CIVAM</b>	<b>p. 3</b>
<b>1.2. La tête de réseau</b>	<b>p. 3</b>
<b>1.3. Les Fédérations et réseaux</b>	<b>p. 4</b>
<b>1.4. La FR CIVAM Auvergne</b>	<b>p. 4</b>

## **II/. ACCESSIBILITE A UNE ALIMENTATION DE QUALITE POUR TOUS**

<b>2.1. Présentation du programme</b>	<b>p. 6</b>
Présentation résumée du programme	p. 6
Objectif global du programme	p. 6
Objectifs des actions du programme	p. 6
Bénéficiaires du programme	p. 6
<b>2.2. Présentation des actions réalisées</b>	<b>p. 7</b>
Action 1 : Saint-Eloy-les-Mines	p. 7
Action 2 : Ambert	p. 10
Les livrables	p. 14
<b>2.3. Difficultés rencontrées au cours du projet</b>	<b>p. 14</b>
<b>2.4. Perspectives du projet</b>	<b>p. 14</b>

## **III/. ANNEXES**

**p. 16**

# I/. CENTRES D'INITIATIVES POUR VALORISER L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL :

## 1.1/. LE RESEAU CIVAM :

Le réseau CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et Milieu rural) est un acteur associatif du développement agricole et rural qui œuvre depuis plus de 50 ans pour des campagnes vivantes et solidaires.

La spécificité de l'action des CIVAM repose sur la place centrale des agriculteurs et du collectif dans l'innovation, la recherche et l'évolution des pratiques agricoles. Cette singularité dans le monde du développement agricole et rural permet au réseau CIVAM d'être porteur d'enjeux sur des thèmes d'avenir (systèmes des productions autonomes et économes, circuits courts, accueils social et éducatif à la ferme, installation agricole et non-agricole...).

L'échange et le partage entre les 250 salariés qui accompagnent les groupes du réseau, favorisent l'essaimage des innovations auprès de la dizaine de milliers de membres CIVAM. Ces initiatives sont souvent reprises ou soutenues par les autres acteurs du rural.

## 1.2/. LA TETE DE RESEAU :

Le Réseau CIVAM (né le 16 décembre 2016 de la fusion de la FNCIVAM, du RAD et de l'AFIP), est l'association nationale des groupes et fédérations du réseau CIVAM. Il est la « tête » du réseau et une association à part entière qui conduit ses propres projets.

Il assure quatre grandes fonctions :

- la promotion des initiatives et des valeurs du réseau,
- la mutualisation et l'échange avec des partenaires variés,
- la structuration et l'animation du réseau,
- la coordination de thèmes majeurs.

Parallèlement, il anime des projets nationaux (AcceCible, Agriculture Durable de Moyenne Montagne, Agriculture Durable de Méditerranée, MAPGPRO, Réseau Mixte Technologique Alimentation Locale, etc.).

Ces projets mobilisent le plus souvent des groupes locaux et des fédérations régionales. Ils sont, aussi, le plus souvent le fruit du travail national en commissions thématiques qui sont ouvertes à tous.

Le Réseau CIVAM :

- participe à plusieurs collectifs et associations dont il est souvent membre fondateur (Collectif InPACT, PAC 2013, Celavar, CNAJEP, FONJEP, l'ADIR...),
- représente les CIVAM auprès des Ministères (Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ; Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie notamment) et des institutions. Il siège dans différentes commissions (GIS Relance Agronomique, comité de pilotage agro-écologie...),
- coordonne les réponses à des appels d'offres nationaux (CasDAR),
- met en place des partenariats formalisés (INRA).

### 1.3/. LES FEDERATIONS ET RESEAUX :

Le Réseau CIVAM est structuré sur les territoires en groupes locaux, fédérations départementales, fédérations régionales. Selon les contextes et historiques territoriaux, on retrouve des fédérations à une ou plusieurs de ces échelles dans les régions.

Fort de ses 13 000 adhérents et 140 groupes en France, le Réseau CIVAM se donne ainsi les moyens d'être identifié et reconnu comme un acteur majeur et incontournable de l'avenir de l'agriculture et de la ruralité en France.

Les groupes, fédérations départementales et régionales mènent à leur échelle des initiatives et actions de terrain, en lien direct avec les agriculteurs et les ruraux (accompagnement de groupes, créations de filières locales, organisations d'évènements, formations, animations grand public, projets expérimentaux).

### 1.4/. LA FR CIVAM AUVERGNE :

La Fédération Régionale des CIVAM d'Auvergne est une association régionale et appartient à un réseau associatif national.

Elle a pour vocation d'accompagner des groupes de porteurs de projets dans leurs démarches de diversification des activités et de professionnalisation. Ce sont très généralement des projets singuliers, par la qualité et l'aspect non traditionnel de la production agricole, par les parcours de ceux qui les portent (reconversions, hors cadre familial...), et par la combinaison de plusieurs activités (notamment activités de services).

La FR CIVAM Auvergne fédère huit associations :

- Fermes du Monde Auvergne,
- La Jonquille,
- CIVAM Saint-Gervais d'Auvergne,
- Groupement Départemental de Haute-Loire,
- Lycée Agricole de Rochefort Montagne,
- Civam Apicole du Velay,
- Association Enfants Vacances,
- Anis Etoilé.

L'association compte actuellement 200 adhérents (via les groupes ou individuels).

Elle dispose également de 1 100 contacts d'agriculteurs sur l'Auvergne.

Les adhérents ainsi que les contacts d'agriculteurs que nous avons référencés reçoivent régulièrement des informations sur les actions menées et les formations organisées via des mailings, l'envoi de newsletters, l'envoi du journal régional CIVAM, etc.

Les groupes CIVAM d'Auvergne travaillent sur cinq thématiques essentielles :

- L'agriculture durable, la multifonctionnalité et les systèmes herbagers,
- Les systèmes alimentaires locaux et les circuits courts de commercialisation,
- L'accueil à la ferme (touristique, éducatif, social),
- L'installation, la transmission et la création d'activités en milieu rural,
- Les échanges paysans nord sud.

Elle porte et accompagne des projets sur la Région Auvergne et Massif Central mais contribue également à des travaux d'envergure nationale via les commissions thématiques du Réseau CIVAM dont elle fait partie (Commission Accueil et Echange en Milieu Rural, Commission Systèmes Agricoles Alimentaires Territorialisés, Commission Système de Production Économe et Autonome).

Le Bureau de l'association se compose de :

Monsieur Pascal BOUDET – Président,  
Monsieur Benoît PORTEILLA – Secrétaire,  
Monsieur Jean ROGER – Trésorier.

Contacts :

**Responsable de la structure :**

Pascal BOUDET – Président  
Tél. portable : 06 50 82 21 59

**Personne en charge du dossier :**

Elodie COUDERT - Animatrice Circuits Courts  
Tél. : 04 73 61 94 04 - Mail : [coudert.civam@orange.fr](mailto:coudert.civam@orange.fr)

## II/. ACCESSIBILITE A UNE ALIMENTATION DE QUALITE POUR TOUS :

### 2.1. Présentation du programme :

#### **Présentation résumée du programme :**

Projet expérimental d'approvisionnement d'épicerie sociales et solidaires en légumes avec le concours de maraîchers locaux.

#### **Objectif global du programme :**

L'objectif global de ce programme d'actions porté par la FR CIVAM Auvergne repose sur l'accompagnement au développement de dispositifs d'approvisionnement en légumes / fruits des épicerie sociales et solidaires en collaboration avec des maraîchers locaux.

#### **Objectifs des actions du programme :**

A travers les actions menées dans le cadre de ce programme, il s'agit de :

- Créer des synergies entre plusieurs acteurs du territoire : producteurs et structures en charge de l'aide alimentaire (en particulier les épicerie sociales et solidaires),
- Fournir des produits locaux aux épicerie sociales et solidaires (légumes – fruits),
- Rendre accessibles les produits locaux (légumes – fruits) aux bénéficiaires de l'aide alimentaire en Auvergne,
- Encourager le changement de pratiques des bénéficiaires en matière de consommation alimentaire,
- Rendre les bénéficiaires acteurs de leurs changements de pratiques en les impliquant dans la construction des actions du projet.

#### **Bénéficiaires du programme :**

Ce programme d'actions porté par la FR CIVAM Auvergne, s'adresse à des producteurs locaux (maraîchers en particulier) ainsi que des épicerie sociales et solidaires (et leurs bénéficiaires) implantés sur la Région Auvergne.

## 2.2. Présentation des actions réalisées :

Deux actions ont été menées parallèlement sur deux territoires et avec des acteurs très différents :

- Une première action a été menée, au nord-ouest du département du Puy-de-Dôme, sur la commune de Saint-Eloy-les-Mines, en partenariat avec l'Épicerie sociale du Secours Populaire ainsi que l'Association Le Bancal,
- Une seconde action a été conduite au sud-est du département du Puy-de-Dôme, sur la commune d'Ambert, en collaboration avec la Communauté de Communes Ambert Livradois-Forez et la Maison de l'Alimentation.

### **Action 1 : Saint-Eloy-les-Mines :**

◀ Présentation des partenaires de l'action :

- L'association Le Bancal :

L'association Le Bancal gère un local de vente de produits locaux sur la commune de Saint-Eloy les Mines, associé à un bar associatif. Des animations culturelles sont organisées par ailleurs régulièrement dans ce bar associatif.

- L'Épicerie sociale du Secours Populaire de Saint-Eloy-les-Mines :

L'épicerie de Saint-Eloy-les-Mines fournit des colis alimentaires à près de 200 familles par semaine (populations locales et demandeurs d'asile). Il s'agit de « colis type » remis chaque semaine aux bénéficiaires. Les colis ne sont pas donnés. Une participation financière est demandée en fonction du nombre de personne par famille. Ces colis se composent à la fois de produits de L'union Européenne (lait, beurre, fromage), de la Banque Alimentaire (boîtes de conserve, épicerie, etc. et de produits récoltés lors des opérations caddies en supermarchés. Peu de produits frais sont proposés, notamment légumes et fruits. Quelques liens existaient déjà avec des maraîchers locaux sous forme de dons de surplus irréguliers.

L'épicerie souhaitait au démarrage du projet tisser des liens plus étroits avec des producteurs locaux pour favoriser l'approvisionnement plus régulier de l'épicerie en produits frais (légumes et fruits).

◀ Présentation de l'action :

Des jardins partagés ont été mis en place. Gérés par le Bancal, ces jardins partagés s'organisent sur des parcelles prêtées par des particuliers, habitants de la commune de Saint-Eloy-les-Mines. Les maraîchers impliqués dans ce projet n'ont pas souhaité recevoir les bénéficiaires de l'épicerie sur leurs parcelles.

Différentes raisons ont motivé ce choix :

- Pas de parcelles vacantes sur les exploitations maraîchères à mettre à la disposition de l'épicerie et des bénéficiaires,
- Le respect de la vie privée des producteurs impliqués, leurs fermes étant généralement leur lieu de travail ainsi que leur lieu d'habitation,
- La sécurité sur les fermes (dangerosité parfois des locaux et du matériel sur place).
- La difficulté d'accès des parcelles, trop éloignées des lieux de résidence des bénéficiaires. Les maraichers impliqués dans le projet se situent en effet de 15 à 30 km du centre-ville de Saint-Eloy-les-Mines. Le déplacement des bénéficiaires sur les exploitations s'avérait alors trop difficile.
- Un engagement plus souple des producteurs.

Des ateliers sont organisés le mardi soir, à partir de 17h30. Des bénévoles du Bancal sont systématiquement présents aux ateliers. Certains d'entre eux disposent par ailleurs de solides connaissances en jardinage / maraîchage. L'une des bénévoles détient notamment un BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole) en maraîchage et arboriculture.

Les producteurs impliqués dans le projet s'investissent sur les jardins partagés à travers une aide technique auprès des bénéficiaires. Ils interviennent à tour de rôle sur les ateliers, selon leurs possibilités.

Ponctuellement, à l'issue des ateliers aux jardins, des ateliers cuisines sont organisés dans les locaux du Bancal à partir des légumes récoltés.

Le projet a mobilisé :

- Une douzaine de bénéficiaires de l'épicerie s'impliquent dans ce projet (dont une grande majorité de demandeurs d'asile),
- 7 producteurs locaux,
- Ainsi que les bénévoles de l'Épicerie du Secours Populaire (1 personne en particulier) de l'association Le Bancal (2 personnes).

#### ◀ Rôle de la FR CIVAM Auvergne :

Pour cette action, la FR CIVAM Auvergne est intervenue sur :

- l'identification,
- l'information,
- et la mobilisation des producteurs du territoire de Saint-Eloy-les-Mines.

L'information a été transmise aux producteurs par mailing, informations via notre journal régional, contact direct auprès de producteurs situés sur le territoire, etc.).

Elle est intervenue aussi dans l'organisation et l'animation des réunions de travail avec les producteurs intéressés par le projet, les représentants de l'épicerie sociale et les représentants du Bancal pour la co-construction de l'action.

#### ◀ Retour en images sur cette action :



Atelier entretien du jardin



Atelier réparation des manches d'outils

#### ◀ Les + :

- Les jardins, étant situés en plein centre-ville de Saint-Eloy-les-Mines, sont très faciles d'accès. Le déplacement des bénéficiaires de l'épicerie est de fait très aisé. Les bénéficiaires peuvent se rendre à pieds aux jardins.
- Les jardins sont ouverts à l'ensemble de la population locale de Saint-Eloy-les-Mines (dont les bénéficiaires de l'épicerie sociale). Par conséquent, il y a une mixité des publics présents et impliqués dans la gestion et l'utilisation des jardins.
- D'autres actions / animations, proposées et organisées par le Bancal, viennent se greffer aux ateliers jardins : moments conviviaux sous forme de pique-niques aux jardins, animations culturelles telles que des projections-débats, etc.
- Cette action a engendré un élan de solidarité et une implication des citoyens et habitants. Effectivement, outre les parcelles prêtées par des particuliers, beaucoup d'outils, de matériaux, de semences et de plants ont été donnés ou prêtés par les habitants de Saint-Eloy-les-Mines.
- Cette action a de plus permis de faire connaître l'épicerie sociale auprès des producteurs locaux. Plusieurs producteurs du territoire (impliqués ou non dans le projet) offrent par ailleurs régulièrement leurs surplus / leurs invendus à l'épicerie.
- De nombreux légumes ont pu être plantés dont essentiellement tomates, haricots, courges, courgettes, concombres, carottes, topinambours, laitues, roquette, radis, aromatiques, pommes de terre, oignons, ...). Cette grande variété de légumes présentent deux intérêts : un apport important de connaissances aux bénéficiaires sur ces légumes, leurs mises en cultures et leur entretien ; une diversité alimentaire qui a contribué au développement de leur intérêt et de leur goût pour la cuisine.

#### ◀ Les - :

- Les produits cultivés sur ces parcelles sont répartis entre les participants des jardins partagés, dont les bénéficiaires de l'épicerie sociale font partie. Il n'y a dans l'immédiat pas de réelle volonté d'aller au-delà de cela et dédier un volume particulier à l'épicerie sociale.
- La taille des jardins et leurs rendements ne permettent pas de toute façon à ce jour d'avoir des volumes suffisants afin d'approvisionner régulièrement l'épicerie sociale.
- De plus, les jardins ont attiré régulièrement la convoitise. Ils ont été visités et pillés régulièrement que ce soit en termes de légumes ou d'outillages. Ces malencontreux incidents ont eu parfois raison de la motivation de certains participants.
- Le groupe de bénéficiaires a connu également un petit essoufflement en début d'été en raison d'un départ de la commune de plusieurs demandeurs d'asile, très impliqués depuis le départ dans le projet.

## **Action 2 : Ambert :**

### Présentation des partenaires de l'action :

- *La Maison de l'Alimentation :*

La Maison de l'Alimentation gère une épicerie sociale et solidaire à Ambert. Cette épicerie dessert les sept anciennes Communautés de Communes que compte à présent l'intercommunalité Ambert Livradois-Forez. Les conditions d'admission à l'épicerie sont très strictes. Les bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie solidaire par les assistantes sociales de l'arrondissement.

- *L'association Les Jardins Nature :*

Les Jardins Nature sont une association à but non lucratif qui assure, dans le cadre d'une convention avec la Mairie d'Ambert, la gestion de jardins familiaux.

L'association met à disposition des parcelles de terrain allant de 90 m<sup>2</sup> à 400 m<sup>2</sup>.

La plupart des parcelles font entre 120 m<sup>2</sup> et 180 m<sup>2</sup>.

L'association a pour vocation de développer avec les jardiniers :

- La gestion et l'entretien des jardins mis à disposition par la Mairie,
- Le sens de l'entraide et de la solidarité en favorisant la mixité sociale par l'intégration des populations étrangères et la réinsertion des personnes désocialisées dans ses jardins,
- La pratique de l'action collective : échange de plants, de méthodes, de savoir-faire, mutualisation des outils et infrastructures (cabanes, pompes pour arroser, composteurs),
- Le jardinage au naturel, c'est-à-dire sans l'utilisation de pesticides et la découverte de nouvelles méthodes telles que le paillage, le mulching, etc.

- *La Communauté de Communes Ambert Livradois-Forez :*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, dans le cadre de la réforme territoriale et de la loi du 07/08/2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) « Ambert Livradois-Forez se substitue aux 7 Communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert et 2 syndicats.

Ainsi, les communautés de communes du Pays d'Ambert, du Pays d'Arlanc, du Pays d'Olliergues, du Pays de Cunlhat, de la Vallée de l'Ance, du Haut Livradois, de Livradois Porte d'Auvergne, le SIVOM d'Ambert et le Syndicat Mixte des activités de pleine nature Ambert-Crêtes du Forez forment désormais la Communauté de communes Ambert Livradois-Forez.

L'action réalisée sur la commune d'Ambert s'inscrit dans le programme "Alimentation locale et conviviale" porté par la communauté de communes. Son objectif principal est de susciter des prises de conscience sur l'alimentation, de faire évoluer les comportements mais également de valoriser les producteurs locaux, acteurs et les ressources du territoire. Les publics précaires, notamment bénéficiaires de l'aide alimentaire font partie des publics cibles.

- *Le GAEC de la Poule Rouge :*

Maxime Fleurance et Florent Dalus, sont installés en tant que maraîchers biologiques depuis le printemps 2009 sur 2 hectares de terre situés sur la Commune d'Ambert (exploitation maraîchère située à 5 minutes du centre ville d'Ambert).

La culture se fait en plein champ, sous serre, ainsi que sur des buttes (méthode de Jean-Marie Lespinasse).

Les grandes orientations de l'exploitation sont :

- Culture d'espèces variées, production toute l'année,
- Semis en pépinière (4 x 6m), avec fabrication du terreau sur place,
- Protection biologique des cultures : voiles anti-insectes ; utilisation de pièges chromatiques ; plantation de haies et mise en place d'abris à auxiliaires pour une régulation naturelle des ravageurs, association de cultures et rotation raisonnées ; fabrication et pulvérisation de purins ; scolarisation,
- Gestion raisonnée de l'eau par paillage et goutte à goutte,
- Gestion de la fertilité par broyage, puis compostage et paillage des déchets verts de la commune,
- Vente directe sur l'exploitation, sur les deux marchés hebdomadaires d'Ambert (les jeudis et samedis matins) ainsi qu'au magasin de producteurs Le Local.

#### ◀ Présentation de l'action :

Une parcelle de potager a été mise à disposition par l'Association Jardins Nature, à destination des bénéficiaires de la Maison de l'Alimentation, les maraîchers impliqués dans le projet n'ayant pas eux-mêmes la possibilité de laisser une partie de leurs parcelles pour la mise en culture des légumes.

La Maison de l'Alimentation a informé ses bénéficiaires et est parvenue à en mobiliser plusieurs pour cette action.

An plein cœur de la ville d'Ambert, les bénéficiaires peuvent se rendre facilement au potager.

Co-animés par Amandine POURRAT (Communauté de Communes Ambert Livradois-Forez) et Elodie COUDERT (FR CIVAM Auvergne), des ateliers sont organisés sur la parcelle toutes les semaines afin d'apprendre à jardiner et cultiver des légumes de saison. Des ateliers thématiques (semis et plantations, paillage, compostage, etc.) sont programmés une à deux fois par mois avec l'appui des partenaires (GAEC de la Poule Rouge et Association Jardins Nature) et d'intervenants extérieurs (Fermes du Monde Auvergne, etc.).

Les travaux au jardin ont démarré en avril 2017.

En dehors des ateliers hebdomadaires, les bénéficiaires pouvaient librement accéder au potager pour aller récolter les légumes et réaliser quelques petits travaux d'entretiens (arrosage essentiellement).

Par ailleurs, pour renforcer la motivation et la cohésion du groupe, une balade sur la Découverte de la Faune et de la Flore a été également réalisée.

## Calendrier des ateliers aux jardins (dont ateliers thématiques) :

<b>AVRIL</b>	03/04/2017	RDV Maison de l'Alimentation
	10/04/2017	Atelier sur les plantes comestibles (Intervention Elisabeth Delafontaine - Anachronique)
	18/04/2017	Préparation de la parcelle (+ pendant la semaine construction du banc-coffre pour ranger les outils et plants courges)
	27/04/2017	Préparation de la parcelle

<b>MAI</b>	03/05/2017	Atelier sur l'aménagement du potager (Intervention Maxime Fleurance - GAEC La Poule Rouge)
	10/05/2017	Atelier comment faire ses semis ou ses plantations (Intervention Jardins Nature)
	17/05/2017	Atelier construction banc-coffre
	26/05/2017	Atelier construction banc-coffre
	29/05/2017	Atelier sur l'aménagement du potager (Intervention Maxime Fleurance - GAEC La Poule Rouge)

<b>JUIN</b>	06/06/2017	Atelier entretien
	12/06/2017	Atelier Compostage (Intervention Jardins Nature)
	16/06/2017	Atelier Associations de plantes (Intervention Malika RICHTER (Pépinière Brin d'herbe)
	19/06/2017	Atelier Paillage animé (Intervention Jardins Nature)
	28/06/2017	Atelier entretien

<b>JUILLET</b>	04/07/2017	Atelier entretien
	11/07/2017	Atelier sur l'aménagement du potager (Intervention Maxime Fleurance - GAEC La Poule Rouge)
	17/07/2017	Atelier Traitement des plantes par les plantes (Intervention Benoît Porteilla - FDM Auvergne)
	19/07/2017	Balade Découverte de la faune et de la flore (Intervention Benoît Porteilla - FDM Auvergne)
	24/07/2017	Atelier entretien
	31/07/2017	Atelier entretien

<b>AOÛT</b>	04/08/2017	Atelier entretien
	21/08/2017	Atelier entretien
	28/08/2017	Atelier entretien

<b>SEPTEMBRE</b>	04/09/2017	Atelier entretien
	11/09/2017	Atelier entretien
	18/09/2017	Atelier entretien
	25/09/2017	Atelier comment préparer le jardin pour l'hiver (Intervention Jardins Nature)

### Le projet a mobilisé :

- 3 bénéficiaires de la Maison de l'Alimentation,
- 2 producteurs locaux,
- Ainsi que les bénévoles de la Maison de l'Alimentation et de l'association Jardins Nature et plusieurs intervenants extérieurs.

### ◀ Rôle de la FR CIVAM Auvergne :

Pour cette action, la FR CIVAM Auvergne est intervenue sur :

- l'identification, l'information et la mobilisation des producteurs (mailing à nos contacts producteurs, informations des producteurs via notre journal régional, contact direct auprès de producteurs situés sur le territoire, etc.).
- La co-animation des ateliers hebdomadaires,
- La recherche et la mobilisation d'experts pour des ateliers thématiques.

◀ Retour en images sur cette action :



Visite des parcelles et serres des maraîchers  
du GAEC de la Poule Rouge- 1



Visite des parcelles et serres des maraîchers  
du GAEC de la Poule Rouge- 2



Atelier au jardin (plantation des tomates,  
courgettes et courges d'hiver) - 1



Atelier au jardin (plantation des tomates,  
courgettes et courges d'hiver) – 2



Atelier thématique  
« Traitement des plantes par les plantes » - 1



Atelier thématique  
« Traitement des plantes par les plantes » - 2

#### ◀ Les + :

- Les légumes cultivés ne sont pas situés sur l'exploitation maraîchère des producteurs impliqués dans le projet. Il s'agit effectivement d'une parcelle des jardins partagés gérés par l'association Jardins Nature. Toutefois, les parcelles se situent juste à côté de l'exploitation maraîchère du GAEC de la Poule Rouge. Cette proximité a donc néanmoins facilité les échanges des bénéficiaires avec les maraîchers et ce même en dehors des ateliers hebdomadaires ou thématiques programmés.
- Des ateliers hebdomadaires ont été organisés chaque semaine du mois d'avril à fin septembre. Une petite trêve a été imposée en août au moment des congés d'été.
- Les bénéficiaires étaient très motivés et mobilisés tout au long du projet. Ils n'ont pas hésité à venir au jardin en dehors des ateliers hebdomadaires. Ils sont parvenus à s'organiser entre eux pour la récolte des légumes et l'entretien du jardin (arrosage essentiellement).

#### ◀ Les - :

- Les produits cultivés sur ces parcelles sont répartis entre les participants du jardin. Il n'y a dans l'immédiat pas de réelle volonté d'aller au-delà de cela et dédier un volume particulier à l'épicerie de la Maison de l'Alimentation.
- Le nombre de bénéficiaires impliqués reste modeste.

#### **Les livrables :**

Des fiches techniques ont été produites à l'issue d'ateliers aux jardins et notamment à partir des ateliers thématiques organisés à Ambert.

Ces documents ont été réalisés et imprimés en interne et diffusés auprès des bénéficiaires des épiceries impliqués dans les deux actions.

#### **2.3. Difficultés rencontrées au cours du projet :**

Les partenaires ciblés au démarrage du projet se sont finalement désengagés pour différentes raisons (changement de personnel, manque de temps des acteurs sollicités pour mener les actions, etc.).

Il a donc fallu prospecter et identifier de nouveaux partenaires.

La recherche des partenaires (producteurs et épiceries sociales) sur un même territoire ou des territoires proches n'a pas été aisée non plus. Les bénéficiaires des épiceries ayant peu ou pas de mobilité, la distance géographique est un frein majeur pour ce type d'actions. Il était alors essentiel pour nous de trouver des partenaires implantés sur des secteurs similaires ou à des distances raisonnables.

#### **2.4. Perspectives du projet :**

Nos actions ont pris des formes différentes mais ont répondu néanmoins aux mêmes enjeux :

- Contribuer à l'accessibilité à une alimentation sûre, diversifiées, de bonne qualité gustative et nutritionnelle à un public défavorisé,
- Développer des relations entre producteurs et consommateurs (bénéficiaires),
- Accompagner le changement de pratiques des bénéficiaires en matière d'alimentation et de consommation,
- Favoriser le changement de pratiques des producteurs en créant du lien avec les épiceries sociales et solidaires, en développant des nouveaux débouchés de commercialisation, en

valorisant leurs surplus et invendus en approvisionnant les structures en charge de l'aide alimentaire,

- Organiser des temps conviviaux d'échanges entre les acteurs du projet : réalisation et partage de repas constitués avec les produits récoltés.

Les actions doivent se poursuivre sur chaque territoire.

La FR CIVAM Auvergne souhaite renforcer ses actions en matière d'accès à une alimentation durable et locale pour tous.

Par ailleurs, un courrier d'informations a été envoyé à notre listing contact agriculteurs pour mobiliser de nouveaux producteurs.

De nouvelles actions de maraîchage solidaire ont en outre démarré dans l'Allier avec la collaboration de 3 maraîchers de Saint-Pourçain-sur-Sioule, de deux épiceries sociales Vichy et Cusset ainsi que le GESRA (Groupement des Epiceries Sociales Auvergne – Rhône-Alpes).

## III/. ANNEXES :

### **Livrables du projet :**

- Fiche « Associations de légumes »
- Fiche « Traitement des plantes par les plantes »
- Fiche « Paillage du potager »
- Fiche « Compostage au potager »
- Fiche « Calendrier semis plantations récoltes »

### **Actions de communication :**

- Courrier d'informations aux producteurs locaux
- Extrait du journal régional des CIVAM Auvergne, septembre 2015
- Extrait du journal régional des CIVAM Auvergne, mars 2016
- Extrait du journal régional des CIVAM Auvergne, juin 2017
- Extrait du journal régional des CIVAM Auvergne, septembre 2017